

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

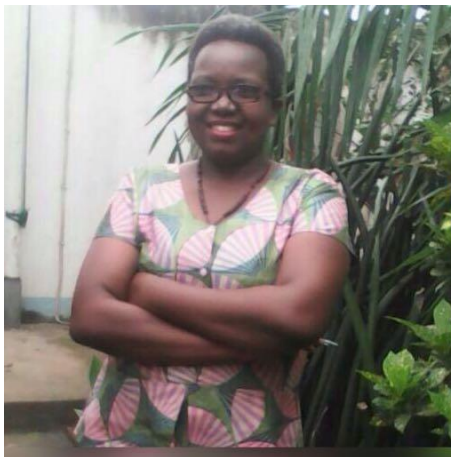
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°67 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 10 au 16 juillet 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 16 juillet 2017, au moins 438 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.</i>	<i>4</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>4</i>
<i>I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2. UNE PERSONNE ENLEVEE PUIS PORTEE DISPARUE PAR DES IMBONERAKURE.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES MILITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES MILITAIRES.....</i>	<i>7</i>
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE.....</i>	<i>9</i>
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD.....</i>	<i>9</i>
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES.....</i>	<i>10</i>
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</i>	<i>12</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACAT : *Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture*

BAE : *Brigade Anti Emeutes*

BSR : *Bureau Spécial de Recherche*

CNDD-FDD: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Front National de Libération*

GMIR : *Groupement Mobile d'Intervention Rapide*

PJ : *Police Judiciaire*

RPA : *Radio Publique Africaine*

SNR: *Service National de Renseignement*

VBG : *Violence Basée sur le genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 9 personnes tuées dont 2 cadavres, 1 portée disparue, 6 torturées, 108 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinats, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Le bulletin s'insurge également contre des actes d'intimidation, faits et commis par les jeunes Imbonerakure ainsi que des contributions forcées soutenues par des administratifs.

Le phénomène de viol est aussi signalé dans ce bulletin ainsi que celui de la justice populaire.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du gouvernement pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée et quatre autres blessées en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 13 juillet 2017, une grenade a été lancée au domicile d'un certain Francois Bitariho, habitant sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, en province Kirundo faisant blesser 5 personnes. Selon des sources sur place, un enfant et la femme de Bitariho ont été grièvement blessés et ont été conduits à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférés à l'hôpital de Ngozi. La femme de Bitariho a succombé à ses blessures. La police a déjà arrêté le présumé auteur du nom de Mbera, fils d'un nommé Bino. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à la base de cet incident.

Une personne tuée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 12 juillet 2017, Rénovât Nizigiyimana, motard, a été tué par son client à l'aide d'un fusil de type pistolet au quartier VII, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa,

Mairie de Bujumbura, tout près de la Croix-Rouge. La victime n'a pas été identifiée et le malfaiteur a pris le large avec la moto.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2017 indique que dans la nuit du 9 juillet 2017, Joséphine Nakobamfitye a été tuée par des gens non identifiés sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime serait accusée de sorcellerie.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la du 12 au 13 juillet 2017, sur la colline Munyika I, commune Rugombo, province Cibitoke, Wilson Sahinkuye a été tué fusillé par un homme en tenue militaire, selon une source sur place.

1.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE

Un corps sans vie retrouvé en province Rumonge

En date du 14 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert dans la réserve naturelle de Rumonge précisément à Nkayamba, tout près de la ville de Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était attachée sur un arbre avec une corde au niveau du cou. Elle présentait des blessures et son corps commençait à se décomposer. Les mêmes sources ajoutent que cette personne aurait été tuée et emmenée à cet endroit pour simuler un suicide.

Un cadavre retrouvé en commune province Karusi

En date du 16 juillet 2017, sur la colline Rubimba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un corps sans vie d'un homme non identifié amputé de ses organes génitaux, d'une jambe et décapité a été retrouvé. Ephrasie Ntakarutimana, administrateur communal, a donné l'ordre de l'enterrer sans aucune enquête.

1.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune et province Ngozi

En date du 10 juillet 2017, Eric Ndagijimana a été tuée poignardée par son voisin prénommé Diomède qui l'accusait de lui voler de l'argent au quartier Swahili de la commune et province Ngozi. Selon des sources sur place, Eric Ndagijimana était un petit commerçant dans la ville de Ngozi. La même source indique l'auteur présumé a été arrêté le même jour puis conduit au cachot de la PJ Ngozi.

Deux personnes tuées en commune Ndava, province Mwaro

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2017, vers 1 heure du matin, 4 voleurs se sont introduits dans l'enclos de Pascal Ntibagegeza, sous colline Nyabugugu, de la colline Bugera, zone Buziracanda, province Mwaro et ont volé deux vaches. Selon des sources sur place, des habitants de l'entourage sont venus au secours et ont pu attraper deux de ces voleurs qui avaient des serpettes et des cordes sur eux puis les ont tués sur place. Les personnes tuées sont Dieudonné fils de Sasmin et Libérate et Télésphore, fils de Dominique et Geneviève de la colline Buziracanda, selon des sources policières.

1.2. UNE PERSONNE ENLEVEE PUIS PORTEE DISPARUE PAR DES IMBONERAKURE

Une personne enlevée et portée disparue en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 15 juillet 2017 indique que depuis la nuit du 9 juillet 2017, Jean Marie Ngabirano, âgé de 15 ans, a été enlevé et porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé Nitereka et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de Ngabirano. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs et Jean Marie Ngabirano n'a pas été remis à la police.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES MILITAIRES

Deux personnes torturées en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue en notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique qu'en date 29 juin 2017, Juvenal Siniragiye et son beau frère Emmanuel Nduwimana, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été tabassés par des Imbonerakure dirigés par leur chef Alphonse Ntereke en collaboration avec l'administrateur de la commune Ntega du nom de Murovyi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés, sans preuves, de sensibiliser la population aux soulèvements massifs contre le pouvoir.

Une personne torturée en province Bururi

En date du 13 juillet 2017, Jean Bosco Nkurikiye, directeur de l'ECOFO en commune Mugamba qui avait été arrêté arbitrairement en date du 17 juin 2017 par le SNR en province Bururi en collaboration avec les militaires de la position Tora a été libéré après 3 semaines de détention illégale au cachot du SNR de Bujumbura. Selon des sources sur place, son état de santé n'est pas bon à cause des tortures qui lui avaient été infligées. Il avait été accusé de détention illégale d'armes.

Une personne arrêtée et torturée en Mairie Bujumbura

En date du 14 juillet 2017, un prénommé Emmanuel, élève à l'école paramédicale régionale situé tout près du BSR a été arrêté par le commandant du BSR. Selon des sources sur place, cet élève a des difficultés à marcher à cause des coups et blessures encaissés de la part des Imbonerakure. Il est originaire de la commune Mukike et habitait la zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 11 juillet 2017, Alexis Ndayisaba a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Ngabire. Des sources sur place indiquent qu'Alexis a été arrêté puis tabassé au moment où il rentrait chez lui sur la colline Kirwati II. Il a été obligé de payer une somme de 10 000 fbu pour être relâché. La même source indique que ces Imbonekura sont partis avec son vélo jusqu'à une position militaire située sur la colline Kirwati II. Alexis a dû payer une somme de 50 000 fbu pour récupérer son vélo. Tout cela est une conséquence du mot d'ordre lancé par le représentant du parti CNDD-FDD au niveau de la province Bujumbura rural, Emmanuel Nkuzimana, qui a appelé les jeunes Imbonerakure d'être vigilants, d'arrêter toute personne non reconnue dans leur localité, de résoudre les conflits dans les foyers par une rançon d'une somme de 50 000 fbu à partager entre eux et d'appliquer le couvre-feu à partir de 20 heures.

Une personne torturée en commune et province Ruyigi

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2017 indique qu'en date du 26 juin 2017, vers 22 heures, Floris Igiraneza, d'environ 25 ans, a vu un groupe des jeunes Imbonerakure, dirigés par Elioud Ntakarutimana, chef des Imbonerakure dans le quartier Sanzu III. Ces derniers étaient armés de longs couteaux. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont ligoté et l'ont emporté vers un endroit inconnu mais a eu la chance d'être libéré et a pu quitter la localité en date du 12 juillet 2017 après avoir passé quelques jours dans la clandestinité. Il s'était disputé en date du 23 juin 2017 avec son cousin Elioud Ntakarutimana qui est président des Imbonerakure dans le même quartier, ajoutent les mêmes sources.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES MILITAIRES

Nonante trois personnes arrêtées au centre-ville, Mairie de Bujumbura

En date du 14 juillet 2017, vers 13 heures, des policiers de la BAE et du GMIR ont arrêté 93 personnes au centre-ville, en Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au BSR, certaines ont été relâchées moyennant une somme de 20 000 fbu et d'autres ont été libérés plus tard.

Quatre personnes arrêtées en province Kirundo

En date du 14 juillet 2017, vers 7 heures du matin, quatre personnes dont deux chauffeurs taximen de Gasenyi prénommés Kagara et Gilbert ont été arrêtés par des agents du SNR. Selon des sources sur place, les deux autres personnes n'ont pas été identifiées. Elles ont été accusées de transporter des personnes qui n'ont pas de documents d'identification. Kagara a été conduit au bureau du SNR tandis que Gilbert s'est évadé et a pris fuite vers le Rwanda.

Cinq personnes arrêtées en province Kirundo

En dates du 11 et 12 juillet 2017, Anatole Karorero, représentant de la jeunesse du parti FNL aile d'Agathon Rwasa au niveau de province Kirundo, Salomon Nkurikiye, représentant de la jeunesse de ce parti en commune Kirundo, Ezechiel Nduwayo et Deo Ndayizeye, membres du comité au niveau provincial, Elie Niyonzima, représentant de ce parti en commune Ntega, ont été interpellés par le parquet de Kirundo. Trois d'entre eux ont été arrêtés par la police sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo. Deux autres ont été appréhendés au moment de leur comparution devant le magistrat du parquet. Selon des sources sur place, ils sont accusés de donner des informations dans les émissions Humura et Inzamba. En réalité, selon les mêmes sources, ils ont été poursuivis parce qu'ils ont empêché leurs membres de continuer de donner les contributions de 2 kilos de haricots ainsi que 2000 fbu et 500 fbu par ménage destinés respectivement à rémunérer les Imbonerakure et à la construction de la permanence du CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, des membres du parti FNL de la commune Ntega sont menacés de mort par le chef des Imbonerakure, Alphonse Ntereke et l'administrateur de la même commune. Les cinq personnes arrêtées sont toutes au cachot du parquet de Kirundo.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Ngagara, en Mairie Bujumbura

En date du 13 juillet 2017, Germain Rukuki, ancien employé de l'ACAT-Burundi et représentant légal de l'association « NJABUTSA TUJANE » a été arrêté par Joseph Niyonzima alias Kazungu en compagnie des policiers à son domicile sis au quartier VI, bloc 10, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, en Mairie Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, Germain est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Son ordinateur et ses documents de travail ont été saisis. Il a été conduit au cachot du SNR, ajoute la même source.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 13 juillet 2017, Espérance Ndiwenumuryango alias Kinigi, une élue collinaire en zone Minago, commune et province Rumonge, a été arrêtée par la police sur la colline

Minago. Elle a été conduite au cachot de cette zone en attendant d'être transférée au cachot de la police à Rumonge. Elle a été accusée par les autorités administratives de la zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale et c'était sa 3^{ème} arrestation depuis 2015. Toutefois, des proches d'Espérance Ndiwenumuryango affirment, quant à eux, qu'elle avait réuni d'autres femmes pour échanger sur la santé et reproduction.

Les mêmes sources disent qu'Espérance Ndiwenumuryango joue le rôle de relais communautaire dans le domaine sanitaire en commune Rumonge. Certains habitants de la zone Minago déclarent qu'elle est victime de son appartenance à la coalition « Amizero y'Abarundi » en tant que membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa. Elle a été relâchée en date du 15 juillet 2017.

Une personne arrêtée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 13 juillet 2017, Marc Hatungimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa, originaire de la colline Rubira, à la 11^{ème} avenue, commune Mpanda, province Bubanza a été arrêté par des Imbonerakure de la zone Buringa, commune Gihanga de la même province. Selon nos sources, il a été d'abord détenu dans un cachot secret chez Ndomboro, situé à Buringa, appartenant à un ancien agent du SNR. Le matin du 14 juillet 2017, il a été conduit au cachot de la police de Gihanga. La victime est accusée d'organiser des réunions clandestines selon les mêmes sources.

Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 juillet 2017, Savin Musugi et Jean D'amour Girenga, tous de nationalité rwandaise ont été arrêtés au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba par des policiers lorsqu'ils se dirigeaient vers la République Unie de Tanzanie. Le motif de leur arrestation était qu'ils étaient en possession de petits drapeaux burundais et ont été embarqués par le chef du SNR en province Makamba.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 12 juillet 2017, sur la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya, un certain Egide, cultivateur, âgé de 48 ans a violé une élève de l'ECOFO Rubumba prénommée A.

III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Manifestation des Imbonerakure dans la province de Muramvya

En date du 15 juillet 2017, les Imbonerakure provenant de toutes les communes de la province de Muramvya se sont réunis au chef-lieu de la province pour manifester publiquement contre les opposants au pouvoir. Ils ont entonné des chants qui dénigrent les gens de l'opposition et aussi des chants à la gloire du parti CNDD-FDD et de leur Président Nkurunziza en scandant qu'il doit briguer un 4^{ème} mandat. Sur leur banderole, il était écrit

« Twebwe Imbonerakure zo muri komine Muramvya, haduga, hamanuka, hanyerera kirazira kurekura ico wafashe » (Nous les Imbonerakure de la commune Muramvya, qu'il neige ou qu'il pleuve, on ne lâcherai jamais le pouvoir).

Menaces des Imbonerakure envers la population en commune Rango, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juillet 2017 indique qu'en date du 8 juillet 2017, sur la colline et commune Rango province Kayanza, Patrice Mpawenimana chef des Imbonerakure de cette colline en compagnie des représentants du parti CNDD-FDD de cette commune ont tenu une réunion à l'intention de la population de la localité. Ils les ont avertis que toute personne qui sera attrapé en train d'écouter l'émission Humura de la RPA sera sanctionnée par paiement d'une amende de 50 000 fbu.

Des personnes malmenées par des Imbonerakure en province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique que des filles et des femmes présumées prostituées ont été malmenées par des jeunes du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba. Le coup d'envoi a été donné en date du 12 juillet 2017 par Japhet Ntungwanayo, administrateur de la commune Makamba. Il a intimé l'ordre aux Imbonerakure de mener des fouilles perquisitions. Lors de cette fouille, ces jeunes du CNDD-FDD ont arrêté 14 femmes et une trentaine de jeunes garçons. Des Imbonerakure tabassent toute femme ou fille présumée prostituée rencontrée. A la tête de ce groupe d'Imbonerakure figure Fwadi, Shabani et un certain Murisho connu sous le sobriquet de Kimura.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES

Trois policiers blessés dans une attaque à la grenade en zone urbaine Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 11 juillet 2017, des personnes inconnues à bord d'un pick-up ont lancé une grenade au quartier Bwiza de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place. Juste après cette attaque, le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a déclaré que des terroristes à bord d'une camionnette ont lancé une grenade près de la zone Bwiza vers 21 heures faisant trois blessés tous des policiers. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

Au moins dix personnes blessées en zone urbaine de Bwiza, Marie de Bujumbura

En date du 16 juillet 2017, une grenade a été lancée dans un bar communément appelé «Kubajandarume » situé à la 2^{ème} avenue en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura faisant 7 blessées dont un cas grave. Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye confirme les faits et indique que des enquêtes sont en cours.

Neuf ménages incendiés en commune Buganda, province Cibitoke

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2017 indique que depuis la date du 7 juillet 2017, neuf ménages ont été incendiés sur la colline et zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke. Les propriétaires des maisons incendiées sont Elias Ndabarushimana, Yacine Nkorerimana, Jean Claude Nitanga, Nibaruta, Anatole Minani, Fidele Nizigiyimana, Isaac Hatungimana, Kangoye et Joseph Iritonda. Selon nos sources, le prénommé Christophe est incarcéré à la brigade de Buganda pour des raisons d'enquêtes.

Deux personnes expulsées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 11 juillet 2017, Henri Ntanyungu alias Masharubu et un prénommé Jean Bosco ont été expulsés par Paul Rwajekera, chef de colline Bigina et Apollinaire Habonimana, chef de colline Gasenga, en commune Kayogoro, province Makamba. Il s'observe des expulsions de gens en cascade à Gatwe dans la zone Bigina. En moins d'un mois et demi, le chef de colline Bigina vient de totaliser un effectif de 6 personnes expulsées. Toutes les personnes expulsées n'ont pas droit de récupérer leurs affaires. Paul Rwajekera a dit dans une réunion publique de ce jeudi 13 juillet 2017 que ces biens seront mis dans les mains du gouvernement. Quatre femmes avaient été expulsées dans des circonstances pareilles et n'ont même pas eu le temps de récupérer leurs enfants.

Des tensions entre les résidents et les rapatriés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

De vives tensions s'observent entre résidents et rapatriés suite à des conflits fonciers en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Ces tensions ont provoqué des échauffourées entre ces deux camps sur la colline Kiderege, zone Kazirabageni de ladite commune. Un pont se trouvant sur la rivière Mukengerezi menant sur cette colline a été brûlé en date du 11 juillet 2017 lors de ces échauffourées. Neuf personnes des deux camps ont été arrêtées et sont détenues au cachot du poste de police à Nyanza-lac.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des actes d'assassinats, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs ainsi que des contributions forcées ont été relevés dans ce bulletin.

Le règlement de compte est aussi une conséquence de l'impunité, la population choisit de se faire justice au lieu de recourir aux juridictions compétentes.

Le phénomène de viol est aussi évoqué dans ce bulletin.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande au Gouvernement du Burundi ce qui suit:

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations des droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De protéger les victimes de VBG et de punir les auteurs conformément à la loi.